

Former les actifs pour la transition écologique :

Passer à l'action pour une collectivité (région, comité territorial, EPCI...)

Pourquoi ?

En savoir plus : voir le rapport en partie 1

- **Mon territoire a besoin de citoyens sensibilisés et compétents** pour mettre en œuvre sa stratégie de réponse aux défis climatiques ;
- Ma collectivité, particulièrement si c'est la région, peut **faire dialoguer les parties prenantes pour anticiper et accompagner** la transition écologique des emplois et compétences

C'est possible :

La région Hauts-de-France a mis en place une **stratégie ambitieuse de décarbonation dans laquelle s'inscrivent ses politiques emploi et formation**. D'importantes variations d'emploi sont anticipées dans l'industrie, l'énergie, le bâtiment, et l'agriculture. De nombreux diagnostics ont été conduits pour repérer les besoins en compétences. La Région finance des formations pour 76 000 personnes par an sur les filières d'avenir. Pour répondre dans les délais, la « **coloration** » des formations métiers existantes est privilégiée, et des initiatives complémentaires sont menées pour répondre au manque d'attractivité de certains emplois.

Sur des territoires comme le Dunkerquois, un consortium d'EPCI, d'universités et d'entreprises développe une offre de **formations courtes et certifiantes pour les actifs en poste**.

Enfin, l'association régionale Transitions Pro se mobilise pour **accompagner les reconversions des secteurs menacés** comme la construction automobile ou la fabrication du verre vers des métiers porteurs comme les batteries électriques.

Voir aussi [partie 3.II.A](#)

Comment l'intégrer dans nos pratiques ?

- 1 Le plan d'action territorial en matière écologique décline-t-il les impacts sur nos filières, emplois et compétences (voir [partie 3.I.B](#)) ?

Les acteurs-clés du développement économique, territorial et de la planification écologique sont-ils associés à la définition des feuilles de route emploi-formation ?

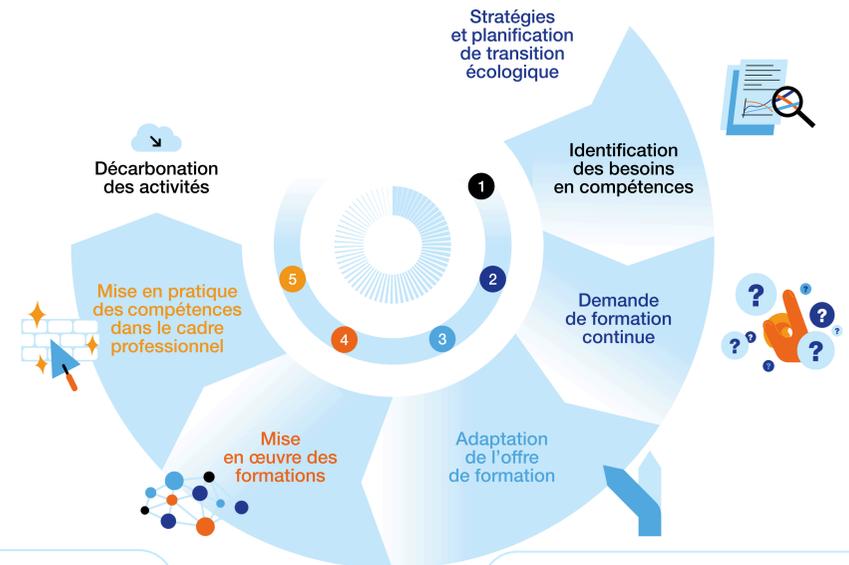
Comment en diffusons-nous les enseignements aux parties prenantes ?
- 2 Quelle part des besoins prioritaires de compétences pour la transition écologique peut être couverte par la formation initiale et continue ?

Les entreprises du territoire connaissent-elles les dispositifs disponibles pour les aider à anticiper ces besoins ?

Comment promouvoir les emplois de la transition écologique auprès des habitants ?
- 3 La carte régionale de formation couvre-t-elle les besoins ?

Quels sont les critères pertinents pour bien sélectionner les formations à financer pour la transition écologique ?

Quelles initiatives pouvons-nous soutenir et diffuser à plus grande échelle ?



- 6 Quels indicateurs utiliser pour évaluer avec tous les acteurs l'utilité de ces formations ?

Comment valoriser les résultats dans notre territoire pour encourager plus largement l'investissement dans les compétences de la transition écologique ?

Comment partager ces expériences au-delà de la région ?
- 5 Quelles initiatives complémentaires pouvons-nous mettre en place pour :
 - favoriser l'insertion durable des personnes en fin de formation ?
 - soutenir les entreprises dans l'écologisation de leurs activités et pratiques ?
- 4 La programmation régionale de formation permet-elle de répondre aux besoins prioritaires dans les échéances souhaitées ?
Quels compléments sont utiles au niveau infra-territorial ?
Quels sont les financements mobilisables pour ces formations ?

Sur les emplois appelés à diminuer, la fermeture progressive des formations est-elle planifiée ?

Quelles ressources sont disponibles pour accompagner les reconversions à venir ?



Quels leviers pour passer à l'action ?

Piloter la feuille de route emploi-formation



- Au niveau régional, **animer une instance de pilotage de la formation professionnelle pour la transition écologique**. Cela peut se faire dans le cadre du Comité régional pour l'emploi, du CREFOP ou de la COP régionale tant qu'y sont associés les acteurs de l'emploi-formation, du développement économique et de la planification écologique.
- **Former ensemble ces pilotes aux enjeux écologiques et à leurs impacts économiques et sociaux**, en intégrant les spécificités de notre région telles que des défis d'adaptation au changement climatique, ou les besoins des filières présentes.
- **Définir les priorités à financer**, et les modalités adaptées : par exemple abondement au CPF, soutien aux expérimentations, marchés publics de formation...

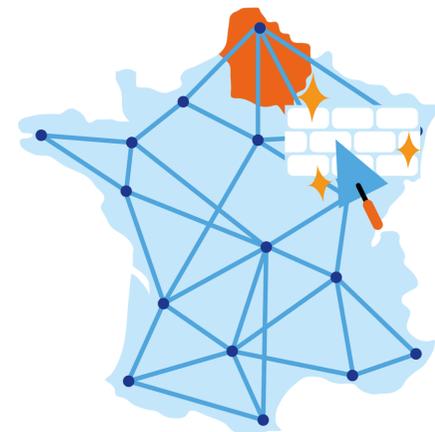
Financer les formations adéquates

- **Utiliser des critères pertinents de sélection de formations pour la transition écologique** en priorisant l'intégration des compétences-clés dans les contenus (80 %) sur la décarbonation des pratiques des prestataires (20 %), et assurant que les formations mises en place dépassent la simple sensibilisation et comprennent toutes un volet de préparation du passage à l'action
- **Partager les diagnostics de besoins en compétences** avec les prestataires de formation du territoire pour qu'ils adaptent au plus près leur offre
- **Prioriser les financements pour les actions préparant aux métiers d'avenir de la transition écologique** et arrêter de financer des formations préparant à des emplois menacés.



Agir localement

- **Animer les démarches de GPECT**, en intégrant la feuille de route de transition écologique régionale et en remontant ses besoins de formation.
- **Orienter vers les acteurs du territoire qui peuvent aider les actifs et les entreprises** : collectivités et services déconcentrés de l'emploi, association Transitions Pro et Avenir Actifs, antennes France Travail, APEC, Opco....



Comment réussir ?

→ Organiser la gouvernance pour un dialogue réellement collaboratif entre parties prenantes

→ Prévoir l'articulation entre niveaux régional et local, et les partages d'expérience avec d'autres territoires et le niveau national

→ Impliquer les relais privilégiés que sont les Carif-Oref, les associations Transitions Pro et Avenir Actifs, les délégations régionales des Opco, les réseaux consulaires...



Et si je ne fais rien ?

→ Notre territoire ne sera pas en capacité de réussir sa stratégie de transition écologique, mettant en risque ses habitants et ses entreprises.

Pour approfondir

→ Lire le **rapport complet** en particulier les parties **2.II.D** et **2.IV.C**

→ Contact : **Vinciane Martin**, coordinatrice de programme

vinciane.martin@theshiftproject.org

